

La soutenance de mémoire de Master - *orientation migration et citoyenneté* - de

Madame Barbara Giezendanner

„Schengen und die Entwicklung des Grenzregimes“
Perspektiven der Kantonspolizeien und des Grenzwachtkorps.

aura lieu – en français - le

Vendredi 27 septembre 2013 à 14h00
Faubourg de l'Hôpital 27, MAPS, salle 002

Directrice de mémoire : Prof. Christin Achermann
Expert : Francisco Klauser

Résumé :

Suite à l'adoption de l'accord de Schengen, le dispositif de contrôle des personnes en Europe a connu des changements de taille ces dernières années. L'abolition des contrôles aux frontières communes des États signataires, ayant pour but de renforcer les libertés individuelles des citoyens, a été suivie par l'adoption d'une série de mesures cherchant à améliorer la sécurité en rendant plus efficace la lutte contre la criminalité et la migration irrégulière, tout en excluant certains groupes de migrants.

Ces diverses évolutions, qui comprennent un contrôle plus stricte pour les ressortissants des États tiers à l'Union Européenne, peuvent être en partie expliquées par le changement de la notion de sécurité ainsi que par le processus de sécurisation qui touche la migration. C'est en effet dès les années 1990 que la migration internationale, et plus spécifiquement la migration irrégulière, ont été perçues comme des menaces à la sécurité interne qui devraient être combattues.

Le présent travail se focalise sur les polices cantonales et le corps des gardes-frontière comme des acteurs centraux dans le dispositif de contrôle des personnes en Suisse. Face à la structure fédéraliste de ce pays, qui attribue des degrés de souveraineté aux cantons, ce travail a pour ambition de présenter le cadre juridique ainsi que les compétences de ces acteurs. Cette recherche tente ainsi d'identifier les défis auxquels font face les polices cantonales et le corps des gardes-frontière dans un contexte de délocalisation des contrôles des personnes tout en analysant leurs pratiques.